Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Pierre, veuillez visiter :
bppierre.fr/annales-sujets-et-corriges

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

DOCUMENT 1.

Question 1.

a- **L'immigré ressent** un véritable dépaysement climatique, la souffrance due au déracinement, l'angoisse face à sa vie à venir dans un pays inconnu, la solitude, la difficulté à communiquer.

b- **L'auteur rend ces sentiments sensibles :**

- **pour le dépaysement :** par le vocabulaire et des exagérations (« il pleut, le soleil pend, hiver partout , un cauchemar fait d'eau et d'ennui ... à l'infini, passé midi, d'un coup il fait nuit. »
- **pour la souffrance due au déracinement :** par tout ce qui concerne le bateau qui repart et par certaines expressions (cauchemar, ennui, tu souffres à hurler...)
- **pour l'angoisse , la solitude, la difficulté à communiquer :** par les deux questions mises en valeur par des vers en italiques (3ème et 4ème strophes), par les lieux anonymes qui s'offrent à lui où il ne pourra pas communiquer (au cinéma, dans un bar, buveurs flous, voix). Le poème se termine sur un vers désespéré (l'insensé qui dit ces mots inutiles.)

DOCUMENTS 2a et 2b.

Question 2.

a- **Pour le graphique à construire**, on appréciera le choix du type de représentation, la présence des chiffres et d'un titre, ainsi que la qualité de la réalisation.

b- **On remarque que**, de 1996 à 2000, la France a reçu beaucoup moins d'étrangers que ses principaux voisins de l'Union européenne, trois fois moins que l'Allemagne qui arrive en tête des cinq pays cités, devançant de peu l'Espagne et l'Italie.

c- **Doc. 2b-** Les indicateurs de fécondité des quinze pays de l'UE montrent que partout la fécondité est inférieure à 2,1 enfants par femme donc le renouvellement des populations n'est plus assuré. Celles-ci vieillissent et risquent de diminuer.

d- **Mise en relation des Doc. 2a et2b :** à l'aide des deux documents, on constate que l'immigration peut aider à pallier le déficit des naissances dans les pays de l'Union européenne.

DOCUMENTS 3a et 3b.

Question 3.

a- Ilvo Diamanti estime que les responsables européens devraient s'attaquer au problème de l'immigration parce qu'un quart environ de la population de l'UE est préoccupé par les immigrés et que ceci risque d'être exploité par les partis xénophobes.

b- **Tableau à compléter à l'aide des Doc. 3a et 3b. Voir tableau (Doc. 4) joint.**

DOCUMENT 5.

Question 4.

a- Arguments en faveur de l'immigration en Europe :

- C'est pour celle-ci un moyen pour maintenir sa population. En effet si la natalité continue de baisser, l'UE perdra 30 millions d'habitants dans les 25 ans à venir.
- Elle permettra :- de ralentir le vieillissement de la population.

- de préserver l'équilibre de 4 à 5 actifs pour un retraité et donc de protéger le niveau des retraites. En effet, dans l'UE, le nombre d'inactifs augmente à cause de l'allongement de la durée des études des jeunes et de la diminution du nombre d'années de travail des actifs.

-de compenser le manque de main- d'œuvre dans certains secteurs de l'économie : ex . BTP, high- tech...

b-Une harmonisation des législation des Quinze sur l'immigration est envisagée dans trois domaines :

- le traitement de l'immigration clandestine. Le moyen envisagé pour la réduire serait une directive alourdissant les pénalités contre les passeurs de clandestins.
- l'intégration des immigrés réguliers grâce à la création d'un titre de séjour de longue durée harmonisé .
- le statut de réfugié pour lequel il faudrait envisager des règles communes d'octroi.

DOCUMENT 6.

Question 5.

Amin, né en France, est enfant de parents étrangers nés à l'étranger. Il pourra acquérir la nationalité française :

- entre16 et 21 ans, par manifestation de volonté, puisqu'il pourra justifier de cinq années de résidence habituelle en France.
- par naturalisation, dès sa majorité, puisqu'il doit avoir une connaissance suffisante de la langue française, à condition qu'une condamnation n'y fasse pas obstacle.
- par mariage avec un conjoint français, après un délai de deux ans, à condition qu'il y ait bien communauté de vie. Le délai n'est plus nécessaire en cas de naissance d'un enfant issu du couple.

Document 4

TROIS MODELES « NATIONAUX » A L'EGARD DE L'IMMIGRATION.

Sélectionnez les trois modèles « nationaux » déterminés par le sociologue Llvo Diamanti (doc. 3a) que complète la carte (doc. 3b) et mettez une croix dans les cases correspondant à la situation de chaque pays ou groupe de pays.

	CRAINTE		OUVERTURE		DROIT DE VOTE ACCORDE AUX IMMIGRES		
PAYS OU GROUPE DE PAYS	**forte**	**faible**	**forte**	**faible**	**non**	**Oui avec conditions**	**oui**
Grande- Bretagne		X	X				X
Espagne						X	
Allemagne		X		X	X		
Italie	X		X		X		

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.